

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2023**  
**COMMUNE DE TAISSY**

La réunion a débuté le 7 mars 2023 à 20H00 sous la présidence du Maire, M BARRIER Patrice.

**Membres présents** : tous les membres, sauf :

**Membres absents représentés** :

Monsieur LEFORT Clément a donné procuration à Monsieur TIAFFAY Patrice

Secrétaire de séance : Madame THOURAULT Sylvie

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour** :

**I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2023**

**III. DÉLIBÉRATIONS**

**IV. GRAND REIMS**

**V. COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS**

**VI. INFORMATIONS DIVERSES**

**I- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2023**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 7 février 2023 à l'approbation des élus, après prise en compte éventuelle de leurs remarques. Le procès-verbal est adopté.

**II. DÉLIBÉRATIONS**

**1. Installation d'un Conseiller Municipal**

Monsieur le Maire informe les membres présents que Monsieur Jean-Philippe CZUDAKIEWICZ, élu sur la liste « Taissy, cap sur l'avenir », a présenté sa démission par courrier du 9 février 2023. Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, Monsieur le Sous-Préfet de Reims a été informé de cette démission.

Conformément aux règles édictées à l'article L270 du code électoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Monsieur Eric CLAUDON a été sollicité pour remplacer Monsieur Jean-Philippe CZUDAKIEWICZ et a accepté d'exercer les fonctions de conseiller municipal par courrier du 18 février 2023.

Une convocation a été adressée à l'intéressé pour la présente réunion du conseil municipal.

Le conseil municipal doit procéder à l'installation de Monsieur Eric CLAUDON

L'installation du nouvel élu sera consignée au procès-verbal de cette séance qui sera publié sur le site internet de la mairie selon les règles habituelles de publicité et conformément à l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1 er juillet 2022

Le nouveau conseiller municipal prend rang sur le tableau conformément aux dispositions de l'article R 2121-4 du CGCT.

**Adoptée à 19 voix pour**

## **2. Comité Consultatif « Information, Communication, et Concertation - Modification**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe Czudakiewicz conseiller municipal, vice-Président du Comité Consultatif Information, Communication et Concertation, et à l'installation de Monsieur Eric CLAUDON, nouveau conseiller municipal, il est nécessaire de modifier la composition de ce Comité Consultatif.

Madame ROULLÉ Annie est nommée Vice-Présidente et M. CLAUDON Eric, membre de ce Comité.

**Adoptée à 19 voix pour**

## **3. Comité Consultatif « Urbanisme, Commerce et développement Economique - Modification**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe Czudakiewicz conseiller municipal, membre du Comité Consultatif Urbanisme, Commerce et Développement économique, et à l'installation de Monsieur Eric CLAUDON, nouveau conseiller municipal il est nécessaire de modifier la composition de ce Comité Consultatif.

M. CLAUDON Eric est nommé membre de ce comité.

**Adoptée à 19 voix pour**

## **4. Comité Consultatif « Environnement, Cadre de vie et Développement durable » - Modification**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe Czudakiewicz conseiller municipal, membre du Comité Consultatif Cadre de vie et Développement Durable et à l'installation de Monsieur Eric CLAUDON, nouveau conseiller municipal il est nécessaire de modifier la composition de ce Comité Consultatif.

M. CLAUDON Eric est nommé membre de ce comité.

**Adoptée à 19 voix pour**

## **5. Comité Consultatif « Voirie, Circulation, Sécurité des personnes et des biens » - Modification**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe Czudakiewicz conseiller municipal, membre du Comité Consultatif Voirie, Circulation, Sécurité des personnes et des Biens, il est nécessaire de modifier la composition de ce Comité Consultatif.

M. DAVID Thierry est nommé membre de ce comité.

**Adoptée à 19 voix pour**

## **6. Correspondant « Sécurité Routière » - Modification**

Suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe Czudakiewicz conseiller municipal, correspondant « sécurité routière », il est nécessaire de nommer un nouveau correspondant « Sécurité Routière ».

M. GA Thierry est nommé correspondant « Sécurité Routière »

**Adoptée à 19 voix pour**

## **7. Création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à 25 h00**

Il convient de modifier l'alinéa sur lequel cette même délibération prise lors du conseil municipal de janvier. (contrat pris en application des dispositions du 2° alinéa de l'article L 332-8 du CGCT) alors qu'il fallait prendre le contrat en application des dispositions du 1° alinéa de l'article L 332-23 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale.

Il convient donc de prendre une nouvelle délibération pour régularisation.

**Adoptée à 19 voix pour**

## 8. Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à 20 h00

Il convient de modifier l'alinéa sur lequel cette même délibération prise lors du conseil municipal de janvier. (contrat pris en application des dispositions du 2° alinéa de l'article L 332-8 du CGCT) alors qu'il fallait prendre le contrat en application des dispositions du 1° alinéa de l'article L 332-23 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale.

Il convient donc de prendre une nouvelle délibération pour régularisation.

**Adoptée à 19 voix pour**

## 9. Révision des tarifs communaux

Comme chaque année, une révision des différents tarifs communaux est proposée au vote du conseil municipal.

Une augmentation de 2% est proposée pour le tarif des annonces dans le « Taissotin » (évolution par rapport à l'indice des prix à la consommation ensemble des ménages) et une augmentation de 3,5% pour tous les autres tarifs (évolution par rapport à l'évolution de l'indice de référence des loyers).

**Adoptée à 19 voix pour**

## IV. GRAND REIMS

Le Maire informe le conseil qu'il n'y a pas eu de réunion du bureau communautaire, ni du Conseil Communautaire depuis le dernier Conseil Municipal.

Les prochaines réunions sont prévues le 23 mars 2023 pour le Bureau Communautaire et le 30 mars pour le Conseil Communautaire.

## V. COMMISSIONS ET COMITES CONSULTATIFS

**Bâtiments** : réunion du 09/02/23

Le Comité Consultatif « Bâtiments » a travaillé sur les demandes budgétaires pour 2023.

**Environnement** : réunion du 13/02/23

Le Comité Consultatif « Environnement » a travaillé sur les demandes budgétaires pour 2023. Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à des travaux de plantations avec la Société Ruinart au Fort de Montbré le vendredi 3 mars 2023, des élèves forts impliqués qui ont réalisé un travail de qualité, souligné par les encadrants.

**Voirie** : réunion du 16/02/23

Etude d'une zone 30 aux 3 entrées d'agglomération en concertation avec le Département.  
Etude pour la pose d'un feu récompense, et suivi de divers travaux.

**Urbanisme** :

Un atelier participatif portant sur les OAP (opération d'aménagement et de programmation) et plus particulièrement sur le thème de l'environnement a eu lieu le mardi 7 mars en Mairie.

Sur les 11 personnes inscrites, seules 8 étaient présentes.

Un compte-rendu de cet atelier sera diffusé prochainement.

**Sports : réunion du 21/02/2023-**

Afin d'honorer notre label TERRE DE JEUX 2024 il nous faut créer des événements pour les JO. Nous envisageons une première manifestation réunissant les associations Taissotines le dimanche 25 juin,

autour de la journée olympique fixée cette année le 23 juin. Un groupe de travail comprenant l'ensemble du comité présent est nommé pour travailler sur les futurs évènements.

## VI. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention est en cours de finalisation avec l'Association « BLOCK RACE de Cormontreuil dans le cadre d'un projet d'Eco-pâturages au Fort de Montbré. L'association souhaiterait y installer des chèvres, des moutons et un chien pour l'entretien du site, ce qui permettrait également une présence sur site régulière et sécurisante. En échange, l'Association pourrait utiliser le site plusieurs fois dans l'année pour y organiser des activités et évènements

Le Conseil est informé que la Société Champagne Repro de Cormontreuil viendra installer une borne d'affichage digitale à l'accueil de la Mairie le mercredi 8 mars, une borne extérieure sera également installée prochainement.

Elles remplaceront les anciens panneaux d'affichage utilisés actuellement. Ces deux panneaux d'affichage électronique ont été subventionnés à hauteur de 80% et le reste à charge pour la Commune est de 5 000 euros.

Le prochain numéro de la Passerelle sera distribué le 21 juin 2023.

La prochaine réunion de la Commission « Finance » se tiendra en Mairie le mardi 28 mars 2023.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21H10.

Prochain Conseil le 04/04/23.

Mme. THOURAULT Sylvie  
Secrétaire de séance



M BARRIER Patrice,  
Maire

